

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

**DU 21 JUIN 2022**

Lors de sa séance du 21 juin 2022 qui s'est tenue de 9h30 à 13h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur le projet de méthodologie d'évaluation des stocks de téléphones portables usagés :**

**A l'unanimité**, les membres du Comité présents pouvant prendre part aux votes visant des projets relevant des EEE ménagers ont émis un vote favorable au projet de méthodologie d'évaluation des stocks de téléphones portables usagés

- **Avis du Comité sur le projet de modalités de déclaration et de barème simplifié pour les vendeurs de faibles volumes :**

**A l'unanimité**, les membres du Comité présents pouvant prendre part aux votes visant des projets relevant des EEE ménagers ont émis un vote favorable au projet de modalités de déclaration et de barème simplifié pour les vendeurs de faibles volumes

- **Avis du Comité sur le projet de révision du dispositif d'éco-modulation pour les producteurs d'EEE ménagers**

**A l'unanimité**, les membres du Comité présents pouvant prendre part aux votes visant des projets relevant des EEE ménagers ont émis un vote favorable au projet de révision du dispositif d'éco-modulation pour les producteurs d'EEE ménagers

- **Avis du Comité sur le projet de révision du dispositif d'éco-modulation pour les producteurs d'EEE professionnels**

**A l'unanimité**, les membres du Comité présents pouvant prendre part aux votes visant des projets relevant des EEE professionnels ont émis un vote favorable au projet de révision du dispositif d'éco-modulation pour les producteurs d'EEE professionnels